



## **ASSOCIATION SANITAIRE APICOLE DE LOIRE-ATLANTIQUE**

**7 avenue de la Close  
44300 Nantes**

Remplacer un président après dix-huit ans de présence n'est pas une mince affaire surtout lorsque celui-ci a porté plusieurs casquettes ou plutôt vareuses si l'on parle d'apiculture. Yvon Ledantec, pour ne pas le citer, a beaucoup travaillé pour notre association, vous le savez mieux que moi, vous qui le connaissez depuis tant d'années. La présidence, le secrétariat, le boss des certibiocides et certibiciode lui-même, sauveteur de vos ruches, formateur au rucher école du Loquidy et enfin apiculteur pour ses loisirs. Monsieur Ledantec au nom de tous, je vous remercie de tout ce travail accompli pendant toutes ces années .

Maintenant une page vient de se tourner, une nouvelle équipe est en place et a déjà commencé le travail, Jean Séchet au secrétariat, Luc Gouverneur aux finances, Laurence Mislér aux relations avec les autres associations et Luc Boutin vice-président, Michel Marsoni, responsable de la gestion du téléphone essaimage et les autres membres du CA pour nous soutenir dans nos décisions. Un vrai gouvernement ! Et vous les adhérents sans qui l'Asad44 ne peut exister.

Nous allons créer différentes commissions où vous pourrez participer et nous vous solliciterons pour des actions ponctuelles suivant vos disponibilités et vos compétences. Nous souhaiterions que l'Asad44 fonctionne sous forme de parrainage, d'entraide, de conseils et d'écoute ? Ou simplement qu'il nous permette de partager autour de nos ruchers.

Nous voudrions aussi remercier ceux qui aident déjà et ceux qui se sont déjà proposés pour nous aider ; en 2022 nous aurons une trentaine de personnes à former, le groupe sera divisé entre Nantes et Grand Auverné. Nous souhaiterions trouver d'autres formateurs pour le Loquidy, vous êtes pédagogue dans l'âme, une formation est proposée aux futurs formateurs.

Nous pratiquons une apiculture de loisirs, au printemps nous retrouvons nos ruches avec joie, nous cotisons à une association sanitaire et nous sommes attentifs à ses conseils dans la tenue de notre rucher.

Pour la troisième année consécutive nous avons une météo désastreuse, nos ruchers sont mis à rude épreuve, nos récoltes tantôt bonnes ou excellentes au printemps et catastrophiques en été ; La faute de personne, ne cherchons pas à trouver un ou des responsables, il nous faut travailler davantage au rucher, ouvrir les ruches pour suivre le développement de nos colonies.

Le site internet de l'Asad fonctionne dans ce sens (<https://labeillepratiqueasad44.blogspot.com/>) c'est un outil qu'il faut utiliser et faire vivre.

L'hiver est là, en cette période il est recommandé de traiter les ruches à l'acide oxalique, il n'y a plus de couvain, les abeilles sont en grappe, il est indispensable de faire ce traitement dit de rattrapage et si vous n'êtes pas convaincus par cette démarche, nous vous invitons à faire un comptage sur des langes huilés.

La fin de l'année approche, toute l'équipe du Conseil d'administration vous souhaite une bonne fête de Noël pour vous et votre famille et vous adresse tous ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

**Assemblée Générale le samedi**

**5 mars 2022 au lycée St Joseph au Loquidy, Nantes**

# Appel Cotisation 2022

## A lire impérativement avant de renouveler votre cotisation.

Depuis l'arrivée du varroa, vous étiez habitués à vous fournir en médicaments pour vos ruches auprès de l'ASAD, ceci légalement, avec des produits ayant une autorisation de mise sur le marché. A noter que l'ASAD44 a été alors une des premières (sinon la première) organisation sanitaire départementale à obtenir ensuite un PSE (Plan Sanitaire d'Élevage, l'autorisant à distribuer légalement des médicaments vétérinaires) dans les règles.

Aujourd'hui, beaucoup de choses ont changé, et la gestion de la varrose est laissée au libre choix des apiculteurs. Comme nous l'avons expliqué lors de la dernière Assemblée Générale en octobre, nous avons pu trouver un accord avec la section apicole du GDS44, et vous proposons une double adhésion en un seul règlement en passant par l'ASAD44. Cette nouvelle organisation apportera à tous un suivi sanitaire, des conseils, des aides techniques et l'actualisation des connaissances dans la lutte contre les fléaux de l'abeille. Elle vous permettra également de bénéficier de la subvention de la Région dans le cas où vous choisiriez le traitement préconisé pour l'année en cours.

**Donc, en résumé, les apiculteurs n'ayant pas l'intention de commander des médicaments pour leurs ruches au cours de l'année à venir peuvent adhérer comme d'habitude seulement à l'ASAD44 en remplissant seulement la partie haute du formulaire.**

**Pour les autres, il faudra remplir correctement les deux bulletins d'adhésion, joindre une copie de sa déclaration de ruchers, et envoyer le tout avec un seul règlement à l'adresse du trésorier de l'ASAD44 qui se chargera de transmettre fichier et paiement à la section apicole du GDS.**

Vous aurez toujours néanmoins la possibilité de recevoir ces mêmes médicaments via une pharmacie ou un cabinet de vétérinaire, mais pas dans les mêmes conditions, évidemment.

Vous devez fournir la déclaration de votre rucher pour l'inscription au GDS

<https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13995/>



L'Atelier des Abeilles  
57 rue François René de Chateaubriand  
44470 Carquefou  
tel 06 73 99 07 81

Offre Spéciale  
ASAD  
-20% sur la Cire  
-10% sur le Bois  
offre valable jusqu'au 31 décembre 2021

L'ATELIER  
DES ABEILLES

## Cotisations année 2022

### Association Sanitaire Apicole de Loire-Atlantique

N° NAPI :

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal / Commune :

Téléphone fixe :

Adresse électronique (écrire clairement !) :

Année de naissance :

Téléphone portable :

@

Cotisation de base :

10,00 €

- J'accepte que mes coordonnées puissent être transmises à d'autres adhérents de l'ASAD44  oui  non

**Facultatif : Abonnement (tarif réduit) à « La Santé de l'Abeille » :**

18,00 €

**Facultatif : Assurance : Ne cochez qu'une seule ligne (soit A, soit B, soit C)**

#### ATTENTION ! DATE LIMITE DE SOUSCRIPTION LE 25 MARS !!!

A- : Responsabilité civile + protection juridique : 0,125 € par ruche = ..... €

**Barème B = 76.74 € maximum remboursé (47.53 € équipement + 29.21 € abeilles)**

B1- : Idem A + incendie+ tempête et catastrophes naturelles : 0,710 € par ruche = ..... €

B2- : Idem B1 + vol et détérioration des ruches : 0,917 € par ruche = ..... €

B3- : Idem B2 + mortalité des abeilles imputable à un empoisonnement accidentel survenu à la suite de traitements chimiques des cultures voisines ou aux maladies suivantes : loque américaine ou européenne, acariose, nosémore, aspergillomycose, varroase (\*) et empoisonnement accidentel : 1.669 € par ruche = ..... €

**Barème C = 103.13 € maximum remboursé (64.75 € équipement + 38.38 € abeilles)**

C1- : Idem A + incendie+ tempête et catastrophes naturelles : 0,952 € par ruche = ..... €

C2- : Idem B1 + vol et détérioration des ruches : 1,237 € par ruche = ..... €

C3- : Idem B2 + mortalité des abeilles imputable à un empoisonnement accidentel survenu à la suite de traitements chimiques des cultures voisines ou aux maladies suivantes : loque américaine ou européenne, acariose, nosémore, aspergillomycose, varroase (\*) et empoisonnement accidentel survenu à la suite de traitement chimique des cultures voisines : 2.258 € par ruche = ..... €

\* **N.B** → L'Adhérent souscrivant les options B3 ou C3 doit fournir un **certificat** prouvant que son élevage apicole est indemne des maladies ci-dessus garanties, **établi** par un **Agent** ou un **Spécialiste Sanitaire Apicole**.

### Section apicole au GDS de Loire-Atlantique (si vous souhaitez commander des médicaments)

Cotisation forfaitaire détenteur de ruches :  
20.00 €

Cotisation à la ruche : x 0.30 €  
€

**TOTAL (ASAD44 + GDS44) :**  
€

#### Information sur la localisation des ruches :

Rucher N°	Nombre de ruches	Lieu-dit ou emplacement	Code postal	Commune

Cochez cette case si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises aux Techniciens Sanitaires Apicoles dans le cadre de leurs missions pour le GDS 44.

**Fournir impérativement une copie de sa déclaration de ruches pour l'adhésion au GDS.**

Fait à :

Signature :



A tous les adhérents de l'ASAD 44

## Offre Assemblée Générale du 5/03/22

Nom, Prénom :		N° téléphone	
Adresse complète :			
Adresse mail :		N° adhérent :	

Code	Désignation	Tarif 2021	Tarif AG	Qté	Total
1199	Candi St Ambroise pain de 2,5 kg	6,40 €	5,40 €		
1200	Candi St Ambroise carton de 5 pains de 2,5 kg	30,00 €	28,00 €		
914	Siróp St Ambroise	24,50 €	22,00 €		
	Marqueur à reine : Jaune, Rouge, Vert, Bleu, Blanc	6,50 €	5,50 €		
	Paire de Gants en synthétique : Taille 6 à taille 11	11,50 €	10,50 €		
	Paire de Gants en cuir : Taille 4 à taille 11	17,90 €	16,00 €		
	Vareuse allemande voile rond double arceau Taille 4 XS – 128 cm à taille 2XL	38,00 €	35,90 €		
90	Bobine fil inox 250 gr – environ 200 mètres	6,90 €	6,00 €		
91	Bobine fil inox 500 gr – environ 400 mètres	12,00 €	10,00 €		
925	Ruche Dadant 10 cadres ESAT* complète : 1 plateau Nicot et sa porte (blanche ou verte - à préciser), 1 corps avec cadres non filés, 1 hausse avec cadres non filés, 1 couvre-cadres en bois percé + obturateur, 1 toit tôle 105 mm	95,50 €	90,00 €		
252	Corps Dadant 10 cadres ESAT* sans cadres	30,50 €	28,00 €		
473	Hausse Dadant 9 cadres ESAT* sans cadres	19,50 €	18,00 €		
123	Cadre corps non filé ESAT*	1,25 €	1,10 €		
124	Cadre hausse non filé ESAT*	1,25 €	1,10 €		
392	Fixe-élément la paire	1,50 €	1,20 €		
393	Fixe-élément 15 paires	19,90 €	17,90 €		
1274	Nourrisseur Nicot avec 2 cabochons	12,30 €	10,90 €		
451	Grille à reine Nicot 10 cadres Dadant	3,20 €	2,90 €		
451	Grille à reine Nicot 12 cadres Dadant	4,50 €	4,20 €		
1038	Toit tôle Dadant 10 cadres hauteur 105 mm	10,90 €	10,00 €		
215	Chasse-abeilles losange	1,55 €	1,30 €		
911	Roulette zigzag plastique	9,50 €	9,00 €		
325	Enfumeur inox avec protection hauteur 26 cm soufflet cuir	28,50 €	26,90 €		
520	Lève-cadres type américain acier trempé	9,00 €	8,40 €		
109	Brosse à abeille synthétique	5,90 €	5,30 €		
108	Brosse à abeille crin	5,90 €	5,30 €		
219	Cire gaufrée corps Dadant le kilo	20,50 €	18,00 €		
415	Gaufrage cire le kilo – après retrait de 5% pour les impuretés	4,00 €	3,50 €		
23	Attire essaim le parfum d'aristée tube 45 ml	4,40 €	4,00 €		

dans la limite des stocks disponibles

**TOTAL € :** \_\_\_\_\_

\*Nos produits "ESAT" sont fabriqués par un ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) de la région nantaise. Les bois utilisés sont issus de forêts régionales. Il s'agit de pin (longévité supérieure au sapin). La fabrication est de qualité, les côtés de ruches sont faits de planches entières d'épaisseur 25mm, non aboutées (garantissant une durée de vie accrue), poncées et vissées. Les cadres peuvent être filés verticalement ou horizontalement - fabrication selon nos exigences (nous avons été les premiers à le faire). Les couvre-cadres sont fabriqués en bois d'une épaisseur de 35mm (idéal pour l'installation d'un pain de candi). Les produits sont déclinés en Dadant 10 et 12 cadres et en Warré.

### Mode de règlement (règlement à la commande à Atlantique Apiculture) :

Remise de 5% sur le reste de la gamme (pas de remises sur produits de la ruche, kits, promotions, caisse apiculture, gaufrage et rachat de cire et tarifs dégressifs), n'hésitez pas à consulter le site internet pour compléter votre commande [www.atlantiqueapiculture.com](http://www.atlantiqueapiculture.com) merci de la faire sur papier libre à joindre avec cette commande et votre règlement.

Votre commande doit nous parvenir au plus tard le **19 février 2022** avec son règlement pour un retrait en magasin à compter du 5 mars 2022 ; toute commande non réglée ne sera pas prise en compte.